

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

Extrait du registre des DELIBERATIONS

Commune de **DOURDAN**

du Conseil Municipal du 30 JUIN 2017

Nomenclature N° : 7

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2017093

Présents : 23

Votants : 32

Objet : Demande de mécénat auprès du Crédit Agricole Ile-de-France pour des outils de médiation pour le musée

Le 30 JUIN 2017 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Madame la Maire le 23 JUIN 2017, s'est réuni sous la Présidence de Maryvonne BOQUET, au Centre Culturel de Dourdan.

PRESENTS : Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON, Gérard DIAZ, Sylvine HENDELUS, Séverine HULBACH, Thomas KIEFFER, Annie SARRAN, Farid GHENNAM, Didier LECRENAIS, Claudine KIEFFER, Luc TURNER, Béatrice CROS, Nessa DAVRAIN, Nicolas LECOT, Thérèse GILBERT, Christophe JEDRECY, Jean-Jacques DULONG, Romain VITEAU, Christophe NICOLAU, Marie-Ange ROUSSEL, Olivier LEGOIS, Eric RINEAU, Marc MACAN, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Catherine AUBERT a donné pouvoir à Sylvine HENDELUS, Tarik EL GACHBOUR a donné pouvoir à Séverine HULBACH, Aude BOQUET a donné pouvoir à Nicolas LECOT, Nadia LE BOURNOT a donné pouvoir à Christophe NICOLAU, Brigitte ZINS a donné pouvoir à Jean-Jacques DULONG, Pierre DUCOLONER a donné pouvoir à Thérèse GILBERT, Désigane FLORE a donné pouvoir à Claudine KIEFFER, Elsa CAUDY a donné pouvoir à Béatrice CROS, Fabienne LAPINA a donné pouvoir à Marc MACAN conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

ABSENTE : Christelle BARTHELEMY.

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LECOT

Le conseil municipal entend l'exposé du rapporteur, Olivier BOUTON :

Dans le cadre de la revalorisation du château et du musée, sont prévues la construction d'un bâtiment d'accueil à vocation pédagogique et la refonte de la muséographie du RDC du musée.

Le but est de proposer un parcours de visite donnant à comprendre l'histoire du château par le biais d'outils de médiation : film 3D, maquettes tactiles, écrans vidéo.

Le Crédit Agricole Ile-de-France propose du mécénat pour la valorisation du Patrimoine par le biais de jeunes talents.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission « Culture - Communication » du 12 juin 2017 ;

Considérant que le choix de la Municipalité s'est porté sur une jeune équipe « SOJA Architecture » associée à David Lebreton, scénographe-muséographe, pour la mise en valeur du château et du musée, ce qui va permettre de mettre en place des outils de médiation pour un montant de 47 261,00 € TTC (quarante-sept mille deux cent soixante-et-un euros TTC) ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **de solliciter** Le Crédit Agricole Ile-de-France pour du mécénat à hauteur de 47 261,00 € TTC (quarante-sept mille deux cent soixante-et-un euros TTC).
- **d'autoriser** Madame la Maire ou, à défaut, l'adjoint délégué, à signer tout acte afférent à ce dossier.

Acte rendu exécutoire :

- **Publié le :** 17 JUIL 2017
- **Transmis au représentant de l'Etat**



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour Extrait Conforme
La Maire
Maryvonne BOQUET
Maryvonne BOQUET